

Conseil Municipal du 16/01/2022

Présents : Mmes COTTIER, LE BOZEC, HALATRE, MALEUVRE et PRIME.
MM. LASSALLE, BARDY, BOUVET, BOUTIER, GIMENO, HILBEY, PAPION, VEINANTE.

Absents excusés : Mme CHAUSSIS et Mr DEFFAINS pouvoir à Mme COTTIER

Acquisition d'un jeu pour l'école

Actuellement, la cour de l'école a un jeu en bois qui est très utilisé par les enfants mais qui est en mauvais état et qui ne pourra pas passer le prochain contrôle annuel de sécurité. Aussi, afin d'anticiper, nous avons sollicité des entreprises qui conçoivent ce genre de jeu. 4 structures ont été proposées au Conseil Municipal et c'est celle de MANUTAN qui a été retenue pour un montant HT de 9.995,42€ auquel il faudra ajouter l'option "contrôle de conformité" pour un montant HT de 549€ ainsi qu'une partie du sol de confort. Cette acquisition sera à prévoir au prochain budget d'investissement 2022.

Vote Pour: 14

Discussion sur les projets à venir en 2022-2023.

Suite à une réunion à l'école de Lalleu, avec les directrices des écoles du RPI, les maires des trois communes, l'inspectrice du rectorat en charge de nos écoles et de Mme ROSSI déléguée Départementale de l'Education Nationale, un constat a été fait concernant l'école de LALLEU. Au vu des projets de lotissement dans les trois communes, et les besoins d'espaces pour la maternelle entre autre la salle de motricité qui sert aussi de lieu de repos pour les enfants pour la sieste en début d'après midi, les sanitaires qui sont dans la classe de l'ancien bâtiment, le fait aussi que la bibliothèque se trouve au sein de l'école, qu'il faudrait aussi couvrir la partie entre les deux classes, la partie qui est contiguë à l'ancienne cantine et la 2^{ème} classe, deux solutions sont envisageable :

* Soit acquérir le terrain à côté de l'école, et y construire une salle ainsi que la cantine,

* Soit construire une nouvelle école à côté de la salle des fêtes sur le terrain de football actuel, en y intégrant la cantine, la commune ne disposant pas d'autre espace pour accueillir une nouvelle école.

Mais pour cela il va falloir trouver des subventions, la commune ne pouvant pas financer un tel projet toute seule.

Une présentation du bilan 2021 a été faite au membre du Conseil Municipal : situation saine actuellement avec une trésorerie de 330 K€.

Discussion sur les projets et dépenses 2022 :

- Terminer l'aménagement du local technique par le changement du plancher sur la partie du local foot, montant HT 2.522 €.

- Changer la voiture de service : classique ou électrique, achat ou location ?

- Curage de la lagune, en accord avec les services de l'État suite à l'étude faite sur les capacités de notre station et aux contraintes liées au covid-19.

- Rénovation de voirie.

- Déjà validé l'année dernière la mise en place du terrain de bosses (PUMPTRACK) et du CITY-PARC en espérant avoir les subventions demandées.

Thierry LASSALLE, Maire, les Conseillers Municipaux et

le personnel communal vous souhaitent une belle et heureuse Année 2022.